

Les vestiges de Bossonnens

Les premiers habitants

Les Helvètes

En 1878, l'historien Léon Genoud identifie, le long du chemin qui conduisait aux Noudes, la prairie sur laquelle le Glacier du Rhône déposa le bloc erratique, des tumulus, élevés jadis par les Helvètes, le peuple celte qui colonisa la Suisse. Ces larges mamelons, surmontant des tombes et au sommet desquels les garçons s'agenouillaient pour lancer le couteau à l'époque où le jeu était à la mode, étaient peu pratiques à enjamber par les machines agricoles et le matériau qui les composait a été éparpillé sur les terrains environnants.

En 1975, mise en présence de la pierre que les écoliers avaient baptisé "la fontaine aux oiseaux" à cause du bassinet creusé à sa surface, l'historienne Hanni Schwab a voulu en savoir davantage. Explorant les environs, elle a recensé une dizaine de blocs, alignés sur près de deux cents mètres. Les mieux conservés présentaient le même creux, exécuté de la main de l'homme. Renforcée dans sa conviction par la reconnaissance déjà signalée des tumulus, elle a conclu à la présence de "pierres à cupules", attribuables aux rites celtiques elles aussi.

L'installation d'une population celte à Bossonnens n'a rien, en soi, d'extraordinaire. Selon "De bello gallico", Les Helvètes étaient plus de trois cent cinquante mille, hommes, femmes et enfants, lorsqu'ils brûlèrent leurs douze villes et leurs quatre cents villages, avant de se mettre en marche pour leur deuxième expédition vers la Gaule, en 58 avant Jésus-Christ. Ils s'étaient fixés aux environs de "la Forêt aux cent rochers", comme en maints endroits du pays et leurs druides devaient y cueillir le gui et les champignons magiques.

Les Romains

Ayant échoué, en dépit de leurs efforts, à s'ouvrir le chemin de la Gaule gardé par Jules-César, les Helvètes revinrent sur leurs pas. Ils reconstruisirent leurs villes et leurs villages. Les Romains qui les suivaient respectèrent leur forêt, conformément au statut d'associés qu'ils leurs avaient reconnu et s'installèrent de part et d'autres.

L'une de leurs implantations proche fut "Corticellas", qui devait être un groupe de bâtiments destinés à l'exploitation d'un domaine agricole et devint Corcelles.

A Bossonnens, le souvenir de leur présence ne se perpétua pas dans le nom d'un lieu, à moins que Taverney, la ferme voisine ne fut jadis "la taberna", la taverne en latin. En 1830, le notaire Wicht, cantonné à Châtel-Saint-Denis, ayant appris l'existence, à la limite du Bois des Corbès, dans un terrain défriché, des vestiges d'une construction en maçonnerie, s'en vint avec une équipe et mit à jour la partie inférieure d'un édifice de huitante pieds de long sur cinquante de large et dont le sous-sol, recouvert de mosaïque, était aménagé en thermes et pourvu d'un système de chauffage.

Invitée sur place, Hanni Schwab remarqua encore la présence proche de plusieurs fondations décelables dans le sol. Au surplus, il est fréquent de ramasser, dans un périmètre de quelques centaines de mètres, des fragments de briques ou de tuiles de terre cuite provenant des bâtiments de l'importante "villa rustica", l'entreprise agricole, construite en ces lieux.

Les tribus germaniques

Deux points sont d'abord à préciser. Qui étaient ces Germains? A quelle époque se fixèrent-ils chez nous? Longtemps, l'établissement homogène des Burgondes de ce côté-ci de la Sarine est apparu dans la logique des choses. Puis les historiens ont fini par se dire que tout n'était peut-être pas si simple. En poussant les recherches sur l'origine des noms de lieux, les linguistes modernes, tels que Ferdinand Lot et Paul Zinsli ont remarqué une parenté plus évidente avec d'autres racines. Ainsi, la finale "ens" de quelques cent cinquante localités, dans les cantons de Fribourg et de Vaud, est donné, aujourd'hui, comme l'équivalent de "ingen" en allemand et indique une filiation alémane.

La véritable recolonisation de la Suisse, à l'est notamment, se situe à partir de l'an 475 à la chute de l'Empire romain. Dès ce moment, les envahisseurs germaniques - burgondes et alémanes - ne rencontrèrent plus de véritable résistance et s'installèrent sans coup férir.

Toutefois, les Alémanes s'étaient rendus coupables de raids meurtriers longtemps auparavant. L'un d'eux, en 259 déjà, les conduisit à Avenches, qu'ils mirent à sac avant de poursuivre leur marche jusqu'en Auvergne. Repassant par l'Helvétie, l'année suivante, quelques tribus choisirent de ne pas rejoindre les frontières du Rhin et arrachèrent par la force les terres qu'ils convoitaient, de ce côté-ci de la Sarine.

L'historien Ivan Andrey, dont les travaux ont permis les développements qui vont suivre, constate que l'installation alémane chez nous a été marquée par des faits de guerre. Corticellas fut rasé, de même que la villa rustica de Taverney et ses dépendances. Les assaillants durent se battre pour obtenir la terre. Ces faits indiquent une conquête antérieure à 475. Et la date 260, marquant le retour de la campagne d'Auvergne, est celle qui correspond le mieux à une action aussi éloignée de leurs bases.

Imaginons les Alémanes attaquant selon leur tactique particulière: une troupe de cavaliers, chaque cheval portant un deuxième guerrier en croupe et le "commando" surgissant par surprise qui fond sur son objectif! Les trois points d'appui choisis dessinent une sorte de triangle entre le Mont Pèlerin et le Mont Vuarat. Chacune des pointes en est confiée à un chef. Ainsi furent fondés Attalens, Bossonnens et Remaufens. Les trois villages connurent, dès lors, une existence souvent imbriquée dans les liens familiaux de leurs seigneurs et unie au sein de la même paroisse, jusqu'en 1835, lorsque Remaufens se mit à son compte.

L'origine du nom

Dans son ouvrage sur "L'origine et le sens des noms de lieux" Pierre Chessex donne l'exemple d'Attalens: "Les Germains se servaient du suffixe patronymique "ing" pour désigner les emplacements qu'ils choisissaient et le faisaient précéder du nom du chef de famille ou de tribu. Exemple: le germanique "Athala" - le noble - crée un établissement: celui-ci prendra la forme Athalinga. Nous avons Attalens dans le canton de Fribourg". En ce qui concerne Remaufens, le patronyme Romulf a été relevé dans une ancienne regeste. Et pour Bossonnens, dont nous connaissons la première mention écrite: "Bucenens" vers l'an 1000, il faut remonter au germanique Buchingen - le village de Buchi - un patronyme évoquant le hêtre, dont découlèrent tout naturellement Buchenin, dans la version romane (ou patoise) puis Bucenens et, enfin, Bossonnens.

La période alémane

L'historien n'a trouvé aucune trace écrite de ce qu'a été la vie à Bossonnens, au temps des Alémanes. Nous en sommes réduit à chercher les repères par comparaison avec l'histoire d'autres localités placés dans une situation analogue.

Au départ, les nouveaux venus n'étaient pas des agriculteurs. L'activité la plus probable de ces guerriers devait être la chasse. Leur nouvelle situation de sédentaires les conduisit à se mettre à un travail de production vivrière. Eleveurs de chevaux, ils surent adapter leurs connaissances à l'élevage bovin. Ils relevèrent peut-être le défi de domestiquer l'aurochs, ce géant de leurs clairières, au lieu de l'abattre avec leurs armes. La population s'agrandit. Il est probable que les célibataires trouvèrent, sur place, les femmes qu'ils convoitaient. Un mode de vie se mit en place, influencé par l'exemple des voisins helvètes et romains. Les générations se succédèrent, chacune assumant sa part de métissage avec les premiers habitants, puis avec les burgondes, dès leur apparition, deux siècles plus tard.

Dans le triangle formé par les trois localités, Buchingen était placée à la pointe la plus exposée, ouverte sur ce qui était encore le "Pagus valdensis", le pays sans relief accentué, étendu entre les Préalpes et le Jura, jusqu'au Lac d'Estavayer. Le chef Buchi organisa son territoire, fit construire, sur le rocher d'où la vue s'étendait à la plaine toute entière, une maison forte entourée de palissades, afin d'être en mesure de protéger ses gens et de défendre son fief contre les envieux qui auraient pu le lui ravir.

La famille de Bossonnens

Le titre de chef était héréditaire. Les descendants de Buchi se firent appeler von Buchingen, comme il était de règle. Le nom devint von Bucenens dans la langue écrite. Ivan Andrey a eu connaissance des armoiries des "Herren von Bucenens" exposées à l'Armorial Uffenbach, à Hambourg. Il s'agit là d'une sorte d'acte authentique attestant de l'existence de la famille portant ce nom. La traduction de "Herren" qui, dans ce cas, signifie "seigneurs", établit la réalité de la seigneurie de Bossonnens, antérieure aux dynasties burgondes. Plus tard, de nouvelles indications apparurent. Vers 1135, il y eut un curé Jean de Bossonnens à Saint-Saphorin. En 1263, la bourgeoisie de Vevey comptait Wilhelm et Anselme de Bossonnens parmi ses membres. On peut en inférer que la souveraineté des "Bossonnens" aura duré près de trois cents ans, jusqu'à Gondebaud, et que la famille survécut encore quelques siècles.

Les royaumes et l'Abbaye de Saint-Maurice

Les possessions royales

Dès le milieu du sixième siècle, nos régions se rattachaient au premier royaume burgonde, annexée par les Mérovingiens, puis au deuxième, qui entra dans le domaine de Charlemagne. Il est certain, toutefois, que les trois anciennes communautés alémanes constituèrent dès lors une seule et même entité politique, puisqu'elles connurent un sort commun durant la deuxième moitié du millénaire.

Converties au christianisme vers l'an 600, par les prédications du moine irlandais Colomban et de ses disciples, les populations jadis "barbares" d'Attalens, Bossonnens et Remaufens et celles de Vuarat, Tatroz, Granges, Ecoteaux et Maracon, villages qui s'étaient développés sur leurs territoires, avaient été réunies au sein d'une même paroisse: "l'église d'Attalens et ses appartenances".

Au partage de Verdun, en 843, Elle est incluse à la part du petit-fils de Charlemagne, Lothaire 1er. A la mort de celui-ci, son fils Lothaire II hérite d'un royaume amputé de l'Italie et qui, de ce côté-ci du Rhin, s'arrêtait à la Lorraine actuelle. Mais, bien qu'éloignée d'au moins quarante lieues, l'enclave fermée par le Mont Pèlerin, le Mont Vuarat et la Broye torrentueuse en faisait encore partie.

Au cours de son règne, Lothaire II avait répudié sa femme Theuteberge, dont il n'avait pas eu d'enfant, pour épouser Waldrade. Il fut condamné par le pape à se séparer de cette deuxième épouse et à revenir à la première. Dans le dessein de se faire pardonner, il remit son enclave du sud à Theuteberge qui en fit don à l'Abbaye d'Agaune, en l'an 869.

La suzeraineté de l'Abbaye.

Les Chanoines de Saint Maurice disposaient de l'église d'Attalens et de ses ressources et il n'est pas exclu qu'ils aient érigé d'autres oratoires dans les villages qui manifestèrent plus tard un attachement particulier à leur lieu de culte, Bossonnens, Remaufens et Ecoteaux.

Fondée par le roi Sigismond, trois siècles plus tôt, l'Abbaye ne dépendait d'aucun dynaste féodal. Ses possessions étaient des francs-alleux. Bossonnens conserva ce privilège jusqu'à la vente de la seigneurie, en 1513, vingt-trois ans avant son rattachement à Fribourg.

L'époque féodale

La famille de Blonay

Les Blonay intervinrent dans la destinée de la région d'abord en tant que vidames de l'Abbaye de Saint-Maurice. En 1068, les chanoines remirent, d'abord en jouissance viagère, puis en pleine propriété, à Eldegarde, épouse d'Othon de Blonay et à leur fils Vaucher, la paroisse d'Attalens et les localités de son territoire.

La construction des châteaux d'Attalens et de Bossonnens date probablement de la période des Blonay qui devait durer près de cent cinquante ans.

En 1134, Amédée de Blonay, successeur de Vaucher, remet aux Cisterciens de Cherlieu, en tant que seigneur de Bossonnens, la grange et le domaine de Sâles en dotation de l'Abbaye d'Haut-Crêt, qui joua un rôle important dans la région et dont le nom a subsisté dans celui d'un hameau, en contrebas de la route allant de Vers-chez-Serex aux Tavernes.

Les seigneurs de Blonay, les Oron puis les La Sarra témoigneront constamment de leur attachement à l'Abbaye d'Haut-Crêt et plusieurs d'entre eux y auront leur sépulture.

Pierre de Blonay fut le dernier du nom à exercer ses droits sur le territoire reçu de Saint-Maurice. Les Oron, famille apparentée, héritèrent de ses biens peu après 1200.

La riche période des Oron

C'est Rodolphe d'Oron qui, le premier, assumera la poursuite de la construction du château de Bossonnens et de ses dépendances. En 1221, il cède, au chanoines du Grand-Saint-Bernard, le terrain qui leur est nécessaire à l'érection d'une chapelle, dédiée à Saint Claude, à l'endroit qui, aujourd'hui encore, porte ce nom.

Amédée, successeur de Rodolphe, laissera le souvenir d'un seigneur influent. En 1295, le comte de Savoie rembourse en ses mains les dettes contractées par son frère Thomas. Le même Amédée prêtera de l'argent à plusieurs seigneurs du Pays de Vaud ainsi qu'à l'Abbaye de Bonmont et à la Maigrauge, à Fribourg. En 1296, il acquiert les terres de la Siva et le village de Remaufens et La Rougève en 1300. Il construit "sa ville", entre le château et la tour ronde. Par son testament du 21 décembre 1306, il lègue la seigneurie de Bossonnens, avec Granges et Cuassières à son fils Wuillerme et il intronise son autre fils Rodolphe en tant que premier seigneur de la branche des Oron au château d'Attalens.

Aymon, fils de Wuillerme sera désigné en tant que bailli de Vaud pour une période qui devait prendre fin en 1359. A ce titre, il fut chargé de percevoir les redevances destinées au financement de la participation du comte de Savoie à la croisade contre les Turcs en Bulgarie. En 1374, la seigneurie d'Attalens, qui a été vendue aux comtes de Savoie à la suite de l'extinction de la famille régnante, est remise en fief à Aymon de Bossonnens. Il la légua, à sa fille Catherine par son testament du 12 décembre de l'année suivante déjà.

Marguerite, la fille aînée d'Aymon, devait être la dernière représentante des Oron à Bossonnens. Elle épouse, en première noce, François de La Sarra, coseigneur de Vevey puis, après son veuvage, Louis de Cossonay. Veuve une deuxième fois, elle unit son destin à François de Challant, gentilhomme valdôtain, châtelain de Châtel-Saint-Denis pour le compte de la Maison de Savoie et seigneur de Bossonnens du chef de sa femme.

La famille de La Sarra

Par son testament du 24 avril 1410, Dame Marguerite institue les deux fils de son premier mariage, Nicod et Aymon, héritiers de la seigneurie de Bossonnens. Anselme, son petit-fils, leur succède. Puis ce seront Claude et Nicod, fils du précédent, qui dirigeront ensemble les seigneuries de La Sarra, Sarzens et Bossonnens.

Lors du partage des biens entre les deux frères, Nicod, qui a épousé Péronnette, fille du comte de Gruyères, reçoit La Sarra et Sarzens et c'est Claude et sa femme, Mathée de Blonay, qui garderont Bossonnens. Le 18 avril 1455, les habitants de Bossonnens leur achètent le four banal et le déplacent vers le nouveau village, construit en contrebas des rochers. Sous leur règne, en 1475, les Fribourgeois et les Bernois, qui incendiaient les châteaux dits "savoyards", s'en prennent, à tort, à Bossonnens, indépendant de la Maison de Savoie.

En 1513, Georges, fils de Claude, malade et sans descendance, vendra, peu de temps avant sa mort, ses biens à Charles, duc de Savoie, qui plaça Jean Philipon, de Moudon, au poste d'intendant de la seigneurie de Bossonnens, peu de temps avant l'arrivée de Fribourg.

Ainsi prenait fin la période féodale. Bossonnens allait perdre sa liberté de franc-alleu et l'autorité bon enfant de ses seigneurs et se fondre en des ensembles plus prestigieux, mais aussi plus sévèrement policés, Fribourg et la Confédération des Suisses.

Le choix de Fribourg

Le bailliage de Bossonnens

Et, en 1536, soucieux de ne rien changer à leurs pratiques religieuses, les habitants de Bossonnens, de même que ceux d'Attalens se plaçaient sous l'autorité de Fribourg. Les Conseils de la Ville érigèrent Bossonnens en bailliage. Le premier bailli en fut Christophe Pavillard et le dix-huitième et dernier, huitante-cinq plus tard, Bartholomé Kammerling, lorsque, en raison du mauvais état du château, le siège fut transféré à Attalens.

Hormis les corvées et la taille qui n'allaient pas disparaître, la population n'eut pas à se plaindre de leur choix. Les Conseils de Fribourg, on doit le regretter, ne manifestèrent qu'un intérêt très mitigé à l'entretien du château et de ses dépendances. La décrépitude due à l'âge, aggravée, peut-être, par la "bavure" des Fribourgeois et des Bernois en 1475 (qui ne fait l'objet d'aucune mention dans l'histoire de la seigneurie, mais d'une simple citation de Diebold Schilling, en 1485) poursuivit son œuvre destructrice au donjon aussi bien qu'au château, à ses dépendances et au bourg peu à peu délaissé.

Le site sombra dans l'abandon. Seule, la chapelle subsistera jusque vers 1720, lorsqu'à la suite du concordat signé avec le Chapitre de Saint-Nicoles qui l'avait privée de ses revenus et qui fut amenée à réparer ses torts, elle fut, à son tour, transférée au village et reçut de surcroît, la cloche qui surmontait jadis la chapelle des Saints Claude, Michel et Catherine.

Quelques faits intéressants

Les habitants du bourg

En consultant les "Grosses de reconnaissance" de 1496 et 1543, rédigées en latin, l'historien a pu établir la liste des habitants aux époques indiquées. Ce furent, pour la rangée de l'ouest, dans la succession des chésals, à partir de la douve: Perrod Bolliex, Roletus Cochard, Johannes Burllet, Nycodus Cuanet, Petrus Papoux, Raymondus Frasserens, Pierre, de la Maison Uldrict, de Granges, Aymonet Coster, Antoine et Pierre Morel, Pierre Girodi, Petrus Cottet, Jehan Rubat, Jacques Grippel, Jehan Nevoz et Jehan Cottet. La rangée de l'est avait à peu près la même longueur et y habitaient: Simon Pictier, Humbert, de la Maison Jullyand, de Granges, Pierre des Eschiens, chapelain, Jehan Trippet, puis la Maison Aubert, de Granges, Rolet Rod, Petrus Frasserens, Jacquème Blanc, Mermet Turlin, Guillaume Frasserens et Nicod Deyrat. Le domicile du médecin Adrien Cottet, cité en 1445, n'est pas indiqué.

Les limites inchangées

Sous le règne de Rodolphe 1er de Bossonnens, Hugues, seigneur de Palézieux, reconnaît les limites qui, du Pont de la Villette, par La Monéaz, jusqu'au coude de la Broye, sont encore celles que nous connaissons entre les cantons de Fribourg et de Vaud.

Le 11 mai 1536, Berne déclare dans un acte reconnaître en partage à Fribourg, la seigneurie de Bossonnens "intégralement et telle qu'aparavant".

Le voyage de Sainte Adélaïde

Charles-Albert Cingria relate le voyage de l'impératrice d'Allemagne Adélaïde, fille de la Reine Berthe et devenue Sainte Adélaïde dans les canons de l'Eglise, en 999. Partie de Selz, en Alsace, elle avait suivi les anciennes routes de la vallée de la Broye. Puis elle était montée vers Bossonnens, Attalens, avant de rejoindre Vevey et l'Abbaye de Saint-Maurice, l'un des but de son voyage.

S'est-elle arrêtée à Bossonnens? La route avait été longue depuis Payerne où elle avait prié sur la tombe de sa mère. Bossonnens était presque au terme d'une longue montée et la place était une possession de l'Abbaye, à mi chemin de son objectif. On aime à croire qu'elle s'y est reposée, passant la nuit dans une habitation qui existait peut-être déjà.

L'Impératrice poursuivit son chemin, gagna Saint-Maurice, puis Genève par la rive sud du lac, Lausanne et, enfin, Orbe où elle devait rencontrer les seigneurs du Pays de Vaud et rétablir la paix entre eux. Ayant accompli sa tâche, elle s'en retourna à Selz, où elle devait mourir, quelques jours avant Noël.

La destruction de la pointe nord du rocher

L'obligation faite aux communes de fournir le gravier nécessaire à l'entretien des routes cantonales suscita, au sein des autorités de Bossonnens, l'idée de concasser les pierres dégringolant des remparts ainsi que la tête du rocher qui les supportaient. Entreprise à la fin du dix-neuvième siècle, la destruction systématique d'éléments importants du passé de la localité ne prit fin qu'en 1939, lorsque la route reçut son revêtement de bitume.

Entre-temps, le mal était fait et, circonstance aggravante, le sans-gêne de la commune justifia celui des habitants qui prélevèrent, pour la construction des maisons du village, de pleines charretées de beaux moellons de grès exploités jadis à la carrière de Péreyvuaz. Il faut s'accommoder de la situation et se borner à imaginer la muraille, les tourelles, les restes de la maison forte des Alémanes, peut-être et veiller à protéger ce qui reste.

Les armoiries iront à la commune

Lorsque les communes eurent à se choisir leurs armoiries, les gens de Bossonnens en restèrent à celles que leur avaient apportées les La Sarra, leurs derniers seigneurs: "d'argent, à trois pales d'azur, surmontées d'un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or"

Les mêmes armes, de Jeanne de la Sarra, l'épouse d'Adrien de Bubenbergh, seigneur de Spiez, avoyer de Berne et vainqueur de Charles le Téméraire à la tête des Suisses à Morat, figurent sur un vitrail en la cathédrale de Berne.

L'héritage d'armoiries prestigieuses pourrait justifier la réhabilitation des vieux murs qui abritèrent jadis les maîtres bienveillants de Bossonnens. Les travaux ont débuté en 1996, grâce à la collaboration d'ouvriers en recherche d'emploi puis en stage de réinsertion. Dès 2003, une entreprise intervient dans le secteur du donjon, qui sera entièrement dégagé et recouvert d'une toiture destinée à en protéger l'intérieur. Puis chaque élément sera dégagé à son tour, systématiquement, jusqu'à retrouver le plan originel de l'ensemble.

Les questions qui attendent réponses

De quand date réellement le château ?

Les recherches de M. Andrey sont une source très riche d'informations sur ce qui s'est passé aux moments importants de la période médiévale de Bossonens. Il reste à se faire une opinion certaine quant à l'époque des premières constructions. Selon l'historien Techtermann, "Vers l'an 800, un seigneur nommé Bosson (ou Boson) construisit un château à cet endroit qui prit le nom de Bossonens". A la lumière de ce que l'on sait aujourd'hui, cette thèse paraît trop simpliste. Cela ne signifie pas qu'elle soit totalement fautive. Si le patronyme Bosson découle plutôt de Bossonens que le contraire, la date mérite tout de même un examen plus approfondi et impartial.

Les historiens sont extrêmement prudents lorsqu'il s'agit de traduire en relations cohérentes les découvertes, forcément fragmentaires, portant sur des événements dont ils n'ont pas une connaissance basée sur les actes écrits. Il ne convient pas, pour autant, de nier la vie qui ne s'est jamais arrêtée au prétexte que son déroulement n'est pas inscrit quelque part. Il s'est passé beaucoup de choses. Les témoignages en sont visibles. Si l'explication Techtermann ne peut être retenue dans son entier, la date de l'an 800 demeure intéressante. On avait des indications concernant l'existence d'une citadelle à cette époque. Il y fallait une explication. On a inventé celle du seigneur Boson. On en a de meilleures aujourd'hui.

Beaucoup d'éléments sont en faveur de l'ancienneté des premières constructions: le manque d'unité architecturale, les différentes techniques utilisées, le fait que l'on ait élevé le donjon ailleurs qu'à la pointe nord du rocher, l'endroit qui s'imposait stratégiquement, la succession de suzerains tels que les rois de Lotharingie qui ne se seraient pas contentés de vagues baraquements en bois.

Les travaux en profondeur et les fouilles devraient apporter des réponses. Il y faudra des années. Les recherches sont provisoirement abandonnées au donjon au profit d'éléments plus spectaculaires. Il faudra les reprendre un jour, trouver les souterrains dont l'existence fut attestées par les ouvriers travaillant autrefois à l'extraction des pierres.

A quand la fin des travaux ?

C'est la question que se posent beaucoup de gens, à Bossonens en particulier. La dixième année d'activité est bien avancée. On aimerait en savoir davantage. L'étendue du site, le nombre des constructions dépendantes, le bourg, la partie est des murailles, la couche d'humus accumulée partout, tout cela nous incite à la prudence dans nos estimations. Il ne faut pas attendre la fin des travaux avant dix ans.

Dans l'intervalle, on pourra célébrer, en 2010, le mille-sept-cent-cinquantième anniversaire de l'institution de Bossonens, de même que celle des communes contemporaines d'Attalens et de Remaufens et des localités voisines de Granges, Ecoteaux et Maracon, nées du génie des mêmes pères fondateurs!

Jos. Cottet